

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Juin 2022

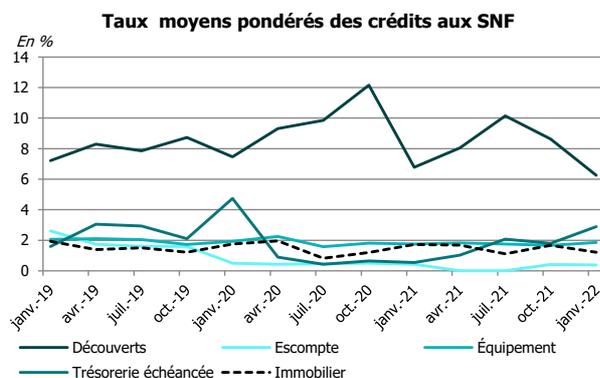
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE

1^{ER} TRIMESTRE 2022

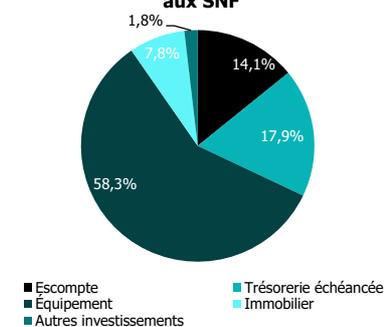
BAISSE DES TAUX MOYENS DES DÉCOUVERTS ET DES CRÉDITS IMMOBILIERS

- Le taux moyen des **découverts** diminue en Guadeloupe au 1^{er} trimestre 2022, pour s'établir 6,26 % (-237 pdb). Il s'agit de son niveau le plus bas depuis 8 ans. Le montant moyen des découverts s'inscrit pour sa part en hausse à 5 525 € (4 748 € au 4^{ème} trimestre 2021). En France, la tendance est différente : le taux moyen des découverts augmente sensiblement par rapport au trimestre précédent (2,90 % après 2,26 %) et retrouve un niveau proche de celui observé au 2^{ème} trimestre 2018.
- De même, le taux moyen des **crédits immobiliers** diminue de 45 pdb sur le trimestre, pour atteindre un niveau similaire au taux observé en France entière (1,22 %). Le montant moyen des financements est de 336 268 € en Guadeloupe avec une durée moyenne en légère progression : 19 ans contre 17 ans au trimestre précédent.
- En revanche, à l'instar d'un recours moins accru aux prêts garantis par l'Etat (PGE), le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** augmente (+110 points de base) sur le trimestre pour atteindre un niveau proche d'avant-crise (2,89 %). Il est à noter que ce taux moyen est souvent impacté par des financements à des taux, durées et montants élevés.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** est également en hausse de 20 points de base (pdb) par rapport à octobre 2021. À contrario, le taux moyen national est quasi-stable (1,14 % contre 1,13 % au trimestre précédent), creusant ainsi l'écart avec le taux moyen du département (1,86 %). Les conditions d'octroi en France et en Guadeloupe sont en effet différentes : l'ensemble des nouveaux prêts accordés est à taux fixe en Guadeloupe (contre 83 % en France entière) avec des durées moyennes plus longues (12 ans contre 10 ans au niveau national).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Guadeloupe¹



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF

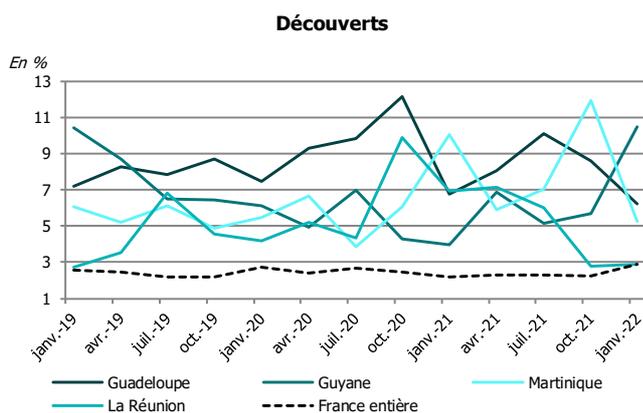


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en janvier 2022		Taux moyen pondéré (en %) en octobre 2021		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière
Découverts	6,26	2,90	8,63	2,26	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,89	1,43	1,79	1,48	33	28	100	45	4,82	1,73
Équipement	1,86	1,14	1,66	1,13	142	120	100	83	2,68	1,00
Immobilier	1,22	1,22	1,67*	1,16	224	187	100	86	-	-

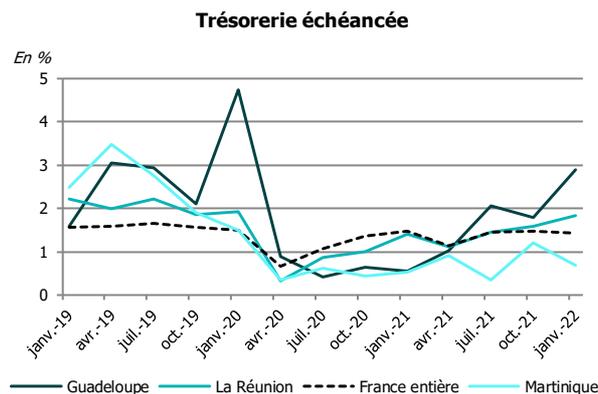
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

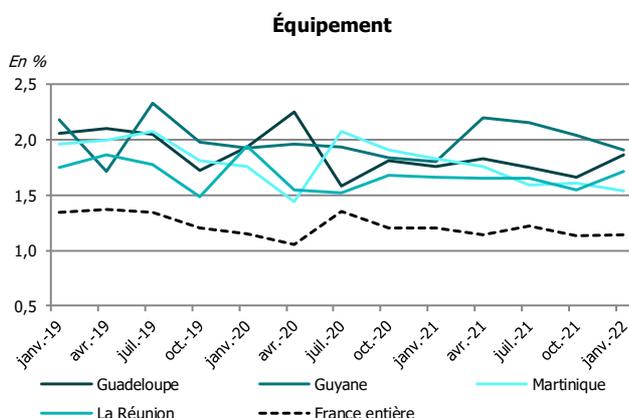
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



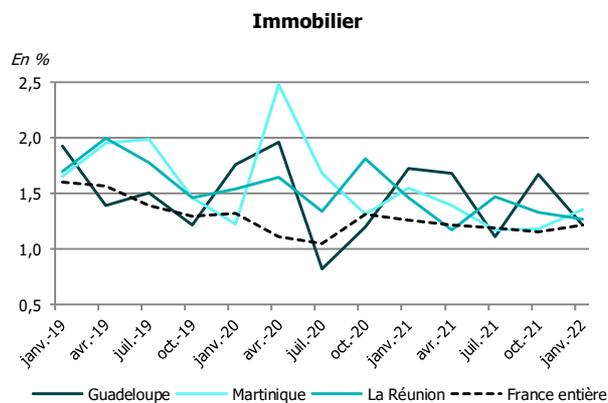
Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : T. BELTRAND – Responsable de la rédaction : K. DURAND
Rédaction : L. HAJJAR – Éditeur et imprimeur : IEDOM